

ANTIDOTE

JOURNAL D'EXPRESSION LIBRE DES PERSONNELS FRANC-COMTOIS DU SNUPFEN

DÉDIABOLISATION RÉUSSIE...



... OU SURSAUT RÉPUBLICAIN ?

- "Antidote", organe officiel du SNUPFEN Franche-Comté, Directeur de la publication : Frédéric LANGLOIS
CPPAP N° 0124 S 06805 - Dépôt légal imprimeur n° 62

Siège social : 25370 LES HOPITAUX VIEUX - Abonnement : 15 € - le numéro 3,80 €
TRIMESTRIEL - Conception réalisation SNUPFEN Franche-Comté - ISSN n° 1259-0908

SOMMAIRE

L'ÉDITO de Fred

Édito	1
DIA DFCI : une opposition unanime	2
Avec quelques rêves comme antidotes	3
Quelles forêts demain ?	7
Brèves	11
Bourrasques au CA de l'APAS pour le Snupfen	13
Souffrance au travail/volet 2 : surcharge	14
Le secret - Chapitre 8	18

Deuxième journal Antidote de l'année ; vous avez pu vous apercevoir que le premier numéro de l'année, celui de mars a été envoyé chez vous ou livré en juin ! Des débats ont animé notre Comité de Rédaction, mais également le Bureau d'Unité de Sections du SNUPFEN Franche-Comté, et même plus largement la Direction Territoriale-RH, la F3SCT, et donc retardé la production du numéro.

Certaines contributions sont clivantes, plus ou moins, et nécessitent de dialoguer, échanger afin de trouver des consensus sur le contenu d'un l'article, avec parfois de la censure qui s'exerce. Dans tous les cas, le Comité de Rédaction lors du bouclage du numéro discute, et tranche pour diffuser un article, brève, des plus acceptables pour toutes et tous, dans le but de ne pas blesser, en particulier les hommes et femmes qui composent notre établissement.

Mais il est possible de se tromper, l'erreur est humaine. Ceci peut affecter plus ou moins les contributeurs, lesquels sont de moins en moins nombreux. Il est possible également dans le cadre de la parution d'un article qui vous offusque, de prendre votre plume et d'écrire au Directeur de Publication, afin de répondre à tout sujet que chacun-e pourrait juger faux, agressif, mensonger, etc.

La critique à l'encontre de la Direction est aisée, celle à l'encontre des syndicats ou de leurs représentants également. Peu d'entre nous savent ce que rencontrent comme difficultés les cadres de notre Établissement, il en est de même pour le rôle de représentant syndical, ingrat, et cette perception des fonctions, rôles et missions se dégrade notablement. Cela est lié à des évolutions culturelles et sociétales récentes, impactant de fait.

On sait trouver les représentants syndicaux quand il faut se « lamenter », pour des sujets tout à fait louables, mais pour se mobiliser, agir, lutter, moins de monde dans les rangs. N'oublions pas que ce sont les syndicats qui ont contribué à façonner, à améliorer l'environnement de travail dans lequel vous œuvrez, qui pourrait être bien pire que vous le dépeignez, grâce aux négociations, échanges, tractations avec la Direction, à tous niveaux.

Et les syndicats ont besoin encore de forces vives, quel que soit votre statut, métier, alors venez vers nous, nous vous accueillerons à bras ouverts.

Sur ce, un bel été, de bons congés mérités et récupérateurs dans un contexte politico-social des plus particuliers !

la liberté d'expression



DIA DFCI : UNE OPPOSITION UNANIME

Le 9 Avril 2024 lors du Comité Social Administratif Territorial de BFC, toutes les organisations syndicales ont refusé d'évoquer le point de l'ordre du jour sur **le projet de DIA DFCI**.

En effet, l'instruction nationale DFCI ayant alors reçu un **vote unanime contre en CSA Central**, toutes les OS de BFC se sont accordées pour attendre la validation nationale avant de mettre en place une déclinaison territoriale, question de respect de la hiérarchie des textes, mais aussi question de bon sens.



Le lundi 13 Mai 2024, le CSAT BFC a été convoqué uniquement sur ce point DFCI.

La position de l'Intersyndicale de Bourgogne – Franche Comté reste la même qu'au national :

En dehors des patrouilles d'intervention sur feu naissant, tous les types de patrouilles de surveillance effectuent **des missions de recherche d'infractions**, même si la Direction ne veut pas les qualifier ainsi. Elles doivent donc à ce titre être composées de binômes de personnels assermentés, fonctionnaires et armés.

Car en réalité, c'est bien à cause du manque avéré de personnels en capacité de constater les infractions **recherchées** que la direction souhaite contourner le problème et mobiliser nos collègues de droit privé, au motif qu'il n'y a pas de recherche d'infraction en Patrouille Surveillance Intervention et Prévention (PSIP) niveau 1.

Après ce premier constat, autre point d'alerte :

Les personnels qui seront engagés dans ces missions DFCI devront avoir suivi une formation adéquate, dont celle de « **Prise de contact en sécurité** ». Cette formation devait être assurée au niveau national par le CNF pour les nouveaux arrivants.

Le Directeur Territorial nous a informé en séance que **le CNF n'était pas en capacité d'assurer ces formations, faute de formateurs** et que des contacts avaient été pris avec des **gendarmeries locales pour assurer cette formation** indispensable. A ce jour dans des UT de la DT, **des personnels n'ont toujours pas été formés** : non seulement des personnels de droit privé (nouveaux arrivants ou en poste depuis plusieurs années), mais également des fonctionnaires assermentés.



Le SNUPFEN-Solidaires, EFA-CGC, la CGT-Forêt et UNSA-Forêt Publique ne peuvent pas accepter que des personnels soient envoyés en **mission potentiellement dangereuse** sans avoir été formés préalablement.

Toutes les organisations syndicales ont donc voté unanimement contre ce projet de DIA DFCI lors du CSA Bourgogne-Franche Comté du lundi 13/05/2024.

AVEC QUELQUES RÊVES COMME ANTIDOTES

« Si les arbres vieillissent autrement que les hommes, c'est qu'ils ont autre chose à nous dire » Jacques Lacarrière.

La direction avance en somnambule alors qu'un avenir pour des forêts vivantes est posé. Réduites à une ressource ligneuse, c'est « *open bar* » nous confirme Antidote de mars 2024. Et si nous revenions sur Terre pour dessiner quelques perspectives d'avenir ?

Nos documents de gestion sont dépassés nous dit la Cour des Comptes. Que faire lorsqu'il n'est plus possible de nous projeter au-delà de trois à cinq ans ? En réponse, le forestier devient un commis de bois, c'est du moins ce qu'encourage la direction sous prétexte de forêts en crise.

A Lemuy, 70% d'entre elles sont fragilisées, en cinq ans, les recettes ont été divisées par trois et la commune s'endette comme c'est le cas pour 10% des communes du Jura. « *La France n'a pas pris la mesure de l'enjeu* » prévient la Cour des Comptes dans un document de 700 pages consacré à l'adaptation qui retient l'hypothèse d'une augmentation des températures de 4°. Près de la moitié des peuplements n'offriraient plus de conditions viables aux essences actuelles et 75% des documents de gestion des forêts de la région Grand Est sont qualifiés d'« *obsolètes* ». Nos réponses, « *dépourvues de vision à long terme* » font craindre une « *mal-adaptation* » et l'invention d'un autre modèle sera « *complexe* » prévient la Cour.

Accompagner mieux l'existant

Une première mise en garde, ne pas limiter nos tâches à une course aux prélèvements, épuisante pour le forestier, pour les sols et pour l'écosystème. « *C'est au contraire, quand tout déconne, que sur le terrain on court partout, souvent poussés par les communes qui veulent récupérer un maximum de bois tout de suite, qu'il faudrait prendre du temps pour bien analyser et fixer le cap* » estime le Snupfen Solidaires qui voit l'écologie comme la condition, l'économie comme le moyen et le social comme la finalité. Ce sera donc à partir de connaissances ajustées aux biotopes et aux usages locaux qu'un avenir pourra s'envisager.

En forêt, le futur est souvent déjà là, mais juste inégalement réparti. Nos règles de métier ne demandent alors qu'à être actualisées en portant une attention particulière aux dynamiques évolutives exprimées par les peuplements eux-mêmes. La chercheuse en écologie fonctionnelle Virginie Maris le confirme : « *Prenons soin des milieux tout en laissant à l'évolution naturelle l'opportunité d'exprimer ses propres potentialités d'adaptation* » (1). A nous, et dans un deuxième temps, d'appliquer la recommandation du grand forestier Nord-américain Aldo Leopold selon qui la première règle d'un bricolage intelligent consiste à conserver toutes les pièces. Première règle, observer, la seconde, accompagner.

Et rêver

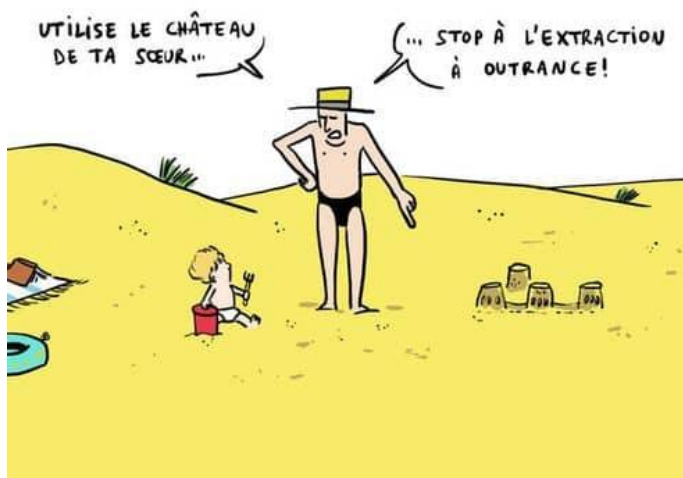
Imaginons alors un monde où nos « savoir-faire » feraient place à des « savoir laisser-faire », attentifs aux réponses exprimées par des biotopes qui en ont vu d'autres, avec pour premier souci de maintenir des sols couverts, en favorisant l'existant qui les protège et a co-évolué avec ces sols. Puis réalisons un état des lieux qui servirait d'état de référence, conscients que sans point de référence, on ne sait pas ce qu'on perd. Imaginons ensuite des outils de gestion dotés d'indicateurs ajustés à la réalité locale de la biorégion concernée et aux peuplements en place. Répétés, ces inventaires permettraient de connaître les tendances réelles de dégradation ou d'amélioration. Favorisons par conséquent une sylviculture de milieu plutôt que de produit, attentive aux associations profitables entre espèces.



A ce sujet, oublions un peu la notion d'essence objectif et préférons celle de « composition d'essences objectif », susceptible de favoriser quelques bonnes associations.

La réserve hydrique des sols, sa circulation dans les bassins versants des 6 grandes régions hydrogéographiques de notre pays, sa rétention dans le fin chevelu situé à l'amont, sa restitution aux milieux et aux agrosystèmes, sont centrales. La richesse biotique et génomique des peuplements, leur gestion passée dans la longue durée, la circulation, la capture et les échanges du carbone, etc.... sont autant d'approches qui demandent également à être outillées, corrélées entre elles et inscrites dans nos documents de gestion.

Le tassement des sols après les tempêtes de 1999 ainsi que les effets de lisières, directement responsables d'une aggravation des dépérissements, nous invitent à passer moins vite en coupe et de façon plus ajustée. En résumé, soyons moins pressés et plus légers dans nos prélèvements. La méthode du contrôle de certains jurassiens est une piste à explorer, elle permet justement et par comparaisons d'inventaires, d'apprendre des peuplements eux-mêmes.



Rêver encore

Afin que le forestier devienne un *écosystémier* averti (cf. R. Montenegro), sa formation devient la clef de la réussite d'une transition réfléchie. La création d'une école forestière dans chacune des 11 grandes écorégions de notre pays composées de 86 sous-écorégions, en relation d'échange et de travail avec un centre de formation national tel que le regretté centre de Velaine en Haye (54) serait un bon début. En partenariat avec les centres de recherches locaux, les universités, sociétés savantes et autres groupes naturalistes, un va et vient entre théorie et pratique, observations, réflexions et mises en application y seraient mutualisées et enrichies. Dans l'immédiat, la pédagogie d'une gestion en futaie irrégulière à couvert continu pour laquelle le personnel est peu formé serait un premier signal encourageant donné par la direction.

Et alors hardis les amis ! Multiplions le nombre de forestiers et d'ouvriers sylviculteurs fonctionnaires par deux !

Quand soudain...

« *Mais l'Etat ne peut pas tout !* » radote un ministre de la transition écologique par radio-réveil interposé, brutalement ramenés aux rengaines du tout marché.



Craignons alors que le diable ne se niche dans certains détails d'un rapport de Cour des Comptes et en particulier lorsqu'elle demande au forestier de revoir ses approches et ne pas « *réinvestir par rapport à un référentiel du passé* ». Avec recul imaginons alors la suite. Le Pacte vert européen de 2018 propose la plantation de trois milliards d'arbres d'ici à 2030. Le Président de la République dans le Jura en annonce un milliard. Ce volontarisme qui croit rassurer est aussi simpliste qu'irréaliste et abîmerait durablement paysages et biotopes. Plus grave, il laisse penser que la plantation serait l'unique réponse à l'adaptation des forêts.

Sidération/accélération

Craignons au contraire que ce choix n'autorise la mise en place en forêt d'une *stratégie dite du choc* théorisée par Naomi Klein, stratégie qui consiste à tirer profit d'une perturbation (sanitaire, climatique, financière ou politique) pour accélérer la financiarisation/privatisation des ressources et des services en charge des forêts. Ces dernières n'existant plus alors par elles-mêmes en tant que totalité organique comme le remarque l'économiste Hélène Tordjman (2), mais réduites à un simple assemblage de fonctionnalités, chacune faisant l'objet d'une évaluation monétaire susceptible de spéculation et d'échange. Une forêt réduite à un assemblage de produits et de services avec comme modèle la plantation.

Le forestier a tout à craindre de la notion de « *forêt en crise* », en particulier lorsque sa caractérisation provient d'une extraction de ProdBois. Ce qualificatif fourre-tout ouvre de fait un accès sans frein à une ressource forestière très convoitée par la bioéconomie, la bioénergie et la chimie du bois en très forte croissance, ces dernières s'affichant comme la version *verte* et post fossile à une addiction énergétique qui multiplie les chocs climatiques (3).

A base de biomasse, un nouveau capitalisme se reconfigure en effet rapidement sous nos yeux. A Epinal, pas moins de deux milliards d'Euros sont investis par le plus gros papetier d'Europe le norvégien Norske Skog. Une « *Gold Valley pour le département des Vosges* » s'enthousiasme Vosges Matin cité par l'Est Républicain du 5 juin 2024. Cette vallée dorée accueillera en effet deux bioraffineries dans un écoparc équipé d'une plateforme de massification du bois tournée vers des activités liées aux énergies et à la chimie verte. Elle représente selon la presse un « *parfait exemple d'écologie industrielle et territoriale* ».

C'est également lors d'un récent voyage au Brésil aux immenses ressources naturelles et aux plantations géantes d'huile de palme (Agropalma/Brasil Biofuels) que Macron activera cette transition. Inspiré par Vincent Bolloré qui possède quelques centaines de milliers d'hectares de plantations d'huile de palme à travers le monde ou bien encore par le responsable de la FNSEA, patron de la multinationale d'oléagineux Aril, qui mettra à profit des jacqueries paysannes pour accélérer, via l'UE, la mise aux normes des territoires ruraux aux logiques d'une agro-industrie mondialisée.

Allié à la Suède, notre pays fait en outre porter aux forêts une lourde part de ses objectifs de neutralité carbone à l'échéance 2050 (-55% en 2030) et met sur un même plan des forêts boréales intégrées à une puissante industrie du bois et nos espaces boisés composés d'une mosaïque complexe qui offre encore quelques possibilités de réponses aux chocs climatiques. Cette alliance de circonstance avec la Suède choque d'autant plus que les puits de carbone forestier s'épuisent sur tout le continent européen. Selon l'ADEME Bourgogne Franche Comté, la capacité de stockage du carbone des forêts régionales est passé de 9,7 millions de tonnes par an en 2011 à 0,4 millions de tonnes en 2021. Une tendance qui s'est accentuée ces trois dernières années.

En appliquant les recettes de l'agro-industrie aux forêts (4) « *deux rationalités non compatibles s'affrontent constate l'économiste Nicolas Boule ; celle des marchés et celle du monde physique. Et si c'était la rationalité des marchés qui l'emportait, nous (irions) au-devant de graves déconvenues.* » (5).





Face à la stratégie du choc engagée en forêt, pas de hâte donc lorsque la Cour des Comptes nous demande de rompre avec « *une tendance historique* ». Craignons plutôt qu'elle n'inaugure une nouvelle maltraitance des milieux.

Ralentir

Redisons-le, la tâche du forestier est délicate, en particulier lorsqu'il lui est demandé de produire en toute hâte des aménagements forestiers à propos desquels les aménagistes n'ont plus réellement voix au chapitre. Fin du mois, fin du monde ? La question des gilets jaunes est d'une certaine façon posée en forêt et avec elle celle d'un avenir possible pour des sols et des forêts vivants.

La proposition régionale de l'ONF concernant l'expérimentation

d'aménagements sur 31 000 ha de forêt des Avants-Monts jurassiens concerne 200 communes. Il y est précisé que les sols sont en grande majorité peu sensibles à l'exportation des éléments minéraux et que l'exportation des nutriments liée à la récolte accrue de biomasse pour la production de plaquettes forestières ne poserait pas problème (6). Un document de la direction générale encourage cette fuite en avant et permet d'ajouter à la récolte des arbres dépérissants ceux qui « présenteraient les signes d'un dépérissement prochain » (7). Ben tant qu'à faire !

En résumé, tout est en place pour reconduire un *business as usual* qui peut vite s'emballer.

Très cadrée par la direction et réduite à quelques « spécialistes », la réflexion sur le devenir des forêts est comme jamais, verrouillée et confisquée.



(1) *Libération*, 15 mars 2024.

(2) *La croissance verte contre la nature* - Ed. de La Découverte, 2021.

(3) *Les révoltes du ciel - Une histoire des changements climatiques 15e-20e siècle* - Jean Baptiste Fressoz et Fabien Locher - ed. du Seuil, 2020.

(4) « Les arbres sont devenus une ressource moderne, et la manière de gérer une ressource est d'arrêter son action historique autonome. Tant que les arbres font histoire, ils menacent la gouvernance industrielle ». Anna Tsing *Le champignon de la fin du monde* - ed. La Découverte, 2017.

(5) Stéphane Foucart, *Le marché, dernière croyance de l'Occident ?* Le Monde, 23 mars 2024.

(6) « Le principal biais du plan climatique européen est de considérer la bioénergie comme neutre en carbone ». Le Monde, 2 décembre 2022 et l'étude de The Shifters Nancy/Lorraine - *Le développement du bois énergie - Un risque pour nos forêts et le climat*, Décembre 2023.

(7) « L'adaptation des aménagements forestiers face à la crise : la fausse bonne idée » - Antidote no 139- Mars 2024.

QUELLES FORÊTS DEMAIN ?

Réflexion d'un forestier cévenol et petit clin d'œil à ses homologues franc-comtois, futurs « bénéficiaires » du climat méditerranéen.

La Migration ; c'est l'histoire de l'humanité.

La Migration ; c'est aussi l'histoire des arbres.

Pour tenter d'imaginer ce que pourrait être notre environnement forestier de demain en 2100, et 2100 c'est demain, peut-être faut-il essayer de comprendre ce qu'il a été par le passé ?

Une vallée cévenole au néolithique

Installons-nous dans la machine à voyager dans le temps et remontons-le, le temps dans cette vallée ... revenons quelques millénaires en arrière. Disons à - 3000 ans.

A cette époque du néolithique finissant et de paganisme, les humanoïdes peu nombreux encore avaient pour coutume d'inhumer leurs défunts dans des ensembles funéraires en haut des collines et des montagnes peut-être pour se trouver le plus proche possible des forces célestes.

Le Pin de Salzmann et les chênes pubescents sont omniprésents.

Le Pin de Salzmann, est le conifère véritable autochtone de nos Cévennes mais pas seulement.

Le Chêne pubescent s'offre aussi à nos yeux, plus grand qu'aujourd'hui, et à notre souvenance et revient ostensiblement désormais. Des espaces herbés jouxtent des bosquets arborés selon une distribution orchestrée par les seules forces de la nature.

Ce temps reculé ne nous permet pas d'avoir beaucoup plus de clarté sur le couvert végétal.

Mûriers et châtaigniers au XVI^e siècle

Revenons maintenant quelques siècles en arrière avec une ordonnance royale en 1544 qui encourage la plantation de mûriers pour la culture du ver à soie.

C'est ainsi que 4 millions de mûriers seront plantés dans le sud du pays.

Dès lors, des mûriers apparaissent un peu partout en bordure des champs et des chemins : Vous les voyez ? Moi, je les vois !

Un léger mouvement avant de notre machine à voyager dans le temps nous porte dans un proche créneau de datation que nous fixons entre l'édit de Nantes en 1598 et sa révocation en 1685 pour situer.

Même si la culture du châtaignier débute très antérieurement à l'époque romaine et s'intensifie fortement au Moyen Âge, le capitulaire De Villis, rédigé à l'époque de Charlemagne, incite au développement de la culture du châtaignier.

Elle a connu ici son apogée au XVI^{ème} et XVII^{ème} siècle avec l'accroissement de population dans nos Cévennes. Il convient de faire un effort aujourd'hui, tant ces arbres sont en souffrance s'ils ne sont pas morts, pour imaginer les vallons cévenols se couvrant de châtaigniers.

L'arbre à pain nourrissait les hommes et les animaux.



Le Pin des Houillères

Avançons maintenant dans le courant du XIX^{ème} siècle avec l'expansion minière et ses nécessaires bois d'étayage des galeries. C'est ainsi que le dernier migrant de masse arrivé est le très controversé et devenu hégémonique Pin maritime.

Il est aisé de constater qu'il colonise désormais la quasi-totalité des espaces boisés.

Chacun a son opinion le concernant.

Sa semence fournie en grande abondance par les compagnies minières auprès des propriétaires forestiers a permis de lancer une colonisation sans précédent des espaces forestiers voire des terres agricoles.

Notre machine à voyager dans le temps ne nous permet pas, et c'est dommage, d'aller demander à un autochtone éleveur, cultivateur, paysan de nous livrer sa pensée s'il pouvait constater de visu quelle place exclusive occupe désormais cette espèce dans le couvert forestier.

Retour au présent

Mais revenons à notre époque pour laisser refroidir un instant notre machine spatio-temporelle.

Admettons qu'il ne faut pas s'interdire d'introduire certaines espèces ciblées potentiellement à même d'endurer le bouleversement climatique qui est en cours. Avec ou sans nous, ce bouleversement est en cours. Nous pouvons essayer de l'accompagner au mieux en enrichissant d'essences variées nos plantations et espaces boisés feuillus, feuillus mellifères, conifères... en provenance d'ailleurs ou d'autre part.

L'exercice du voyage dans le futur est plus difficile et périlleux mais relançons tout de même notre machine dans les temps futurs.

Notre machine à voyager tremble et rugit à la rupture tant les possibilités sont multiples et parfois en totale opposition.

Anticipation

Résolument notre machine finit par s'arrêter dans le courant du XXII^{ème} siècle.

Chose curieuse mais compréhensible, comme le futur n'est pas établi, elle offre à nos yeux deux scénarios bien différents.

Un premier scénario catastrophe :

L'homme a laissé courir les choses en ne modifiant aucune de ses pratiques ne s'interrogeant sur rien et ne se remettant jamais en question.

Il a prélevé chaque fois que cela était possible et souvent par anticipation tous les arbres en coupes rases en s'abstenant d'aucune action de régénération.

Le fouillis inextricable des rémanents d'exploitation a favorisé l'émergence de broussailles, de genêts, de pins effilés et faméliques en surnombre, tordus au possible et imbriqués les uns dans les autres.

La température moyenne s'est élevée de 6 degrés avec toutes les conséquences dont la plupart n'étaient pas prévues.

Les Chênes verts ont disparu en quasi-totalité. D'ancestrales revues forestières précisait que dans des temps lointains, il avait été constaté des signes qui annonçaient le déclin de cette espèce dont les premiers soubresauts remontent en l'an 2019.

Même les sangliers qui, après avoir foisonné et atteint leur apogée au détriment de la plupart des autres espèces, ont fini par attraper un virus qui a causé leur extermination totale emportant avec eux les cochons domestiques au grand dam de tous les amateurs de salaisons.

Les incendies sont fréquents, s'allument souvent spontanément, et sont toujours dévastateurs.



Les pluies sont rares et torrentielles. Les sols, étant à nus ou calcinés, se trouvent ravagés par une érosion qui révèle des reliefs saillants de roches calcaires ou schisteuses.

Quant aux humains, le troisième méga-virus échappé du permafrost, qui n'est plus sous les glaces depuis plus d'un siècle, a décimé la moitié de la population mondiale.

Les pôles ayant fondus, le niveau des océans est remonté partout d'une soixantaine de mètres avec des conséquences migratoires humaines gigantesques et son lot de conflits.

Dans les plaines comme dans les vallées, les rancœurs et les aigreurs s'entrechoquent, les tourments sont permanents. L'individualisme conjugué à un égoïsme forcené conduit à des épidémies de meurtres et de suicides où la violence est reine...

Stoppons là la lecture de ce scénario d'apocalypse. Et... :

Un second scénario plus empreint de sérénité :

Le second scénario a vu l'humain évoluer du Haut-Anthropocène. Il a ainsi su prendre conscience collectivement et individuellement de l'évolution radicale de certaines pratiques.

Pour les forêts qui nous préoccupent, la futaie irrégulière a été privilégiée, les coupes de derniers recours pratiquées justement en dernier recours mais toujours suivies d'actions effectives de reboisement.

Des essences issues de la migration sont venues renforcer la diversité de nos bois et forêts qui sont parvenues à s'installer en bonne promiscuité avec les essences plus anciennes.

Des hommes avisés ont su observer et favoriser le retour de plantes présentes dans le sol.

Une jeune agronome « a remarqué dans des zones arides voire désertiques dans les plaines, sous un sol considéré comme mort, un immense réseau de racines. Une découverte qui sera à l'origine d'une politique de reverdissement sans précédent » (c'est l'objet du film « The forest maker »).

Par ailleurs, le Pin de Salzmann a pu reconquérir un espace plus conséquent et vital pour assurer sa perdurance. Une multitude d'autres conifères coexistent dans un espace désormais plus partagé. Pinèdes mixtes, cédraies, chênaies, arbres mellifères se confondent dans une palette tourbillonnante de couleur.

Le réchauffement climatique est durablement enrayé à 2 degrés depuis plusieurs décennies et semble plafonner à ce seuil.

L'humain évolué de l'anthropocène a fini par se résoudre à utiliser les bois prélevés dans leurs bons usages.

Le géant nordique du mobilier en cheville avec toutes les pègres de l'Est de l'Europe a achevé son action funeste depuis belle lurette.

D'autres espèces ont fait leur retour, le mûrier à ver à soie.

Le robinier qui, cultivé avec de nouvelles souches hongroises, a trouvé de multiples usages durables enrayant définitivement l'aberration écologique de l'importation de bois d'Amérique du Sud, d'Asie ou d'Afrique.

Les humains ont fini par comprendre que, si planter des arbres est toujours nécessaire et indispensable, il convient aussi d'observer ce que la nature peut restituer de son passé. En prenant soin et en favorisant ces résurgences, ils sont parvenus à réaliser des espaces forestiers moins sensibles aux feux et plus favorables à la vie, à la faune et à la flore et à son patrimoine millénaire.

Canis Lupus est revenu en haut de la chaîne animale et joue pleinement son rôle de régulation des espèces animales invasives sans pour autant que nous soyons dévorés en sortant de nos chaumières et les chasseurs peuvent toujours chasser une plus grande variété de gibiers.

L'humain de demain, l'homme évolué de l'anthropocène, a su s'habituer à de nouveaux usages, à de nouvelles pratiques plus vertueuses,

Il a su s'habituer à utiliser ce qui peut être disponible sans compromettre l'équilibre forestier, l'équilibre de nos forêts, des forêts.

L'humain de demain a su renoncer à sacrifier une chênaie ou une cédraie au profit d'installations photovoltaïques méga-géantes qu'il fallait de toutes façons recycler au bout de 25 ans. L'humain de demain par l'intermédiaire de ses services d'État (du futur donc) n'a pas songé un instant à accabler un propriétaire forestier suite à un incendie qui a réactivé la combustion d'un terroir ancestral mais au contraire a mis en œuvre les moyens nécessaires pour stopper en responsabilité ce fléau.



Ces mêmes services d'État qui ont su transformer l'appellation OLD en 4PB c'est à dire Périmètre de Protection des Personnes du Patrimoine et des Biens associant pleinement les propriétaires forestiers privés et publics dans la mise en œuvre et la réalisation raisonnée et concertée de ces travaux qui ont été étendus aux crêtes ainsi qu'à l'entretien des ruisseaux pour faciliter l'écoulement des eaux de ruissellement sans pour autant faire œuvre d'érosion excessive.

Tout cela bien sûr, avec la mise en place de moyens humains et financiers conséquents pour faire face à cet enjeu environnemental et social, moyens qui dépassent de loin les moyens du seul petit propriétaire forestier. L'humain de demain a su prendre en considération ce qu'il y avait de vivant non seulement en matière de faune et de flore mais aussi en termes de patrimoine,

L'humain de demain a su **cultiver la diversité et la mixité et cette coexistence est devenue source de perdurance.**

Coexistence

L'humain de demain a compris que la coexistence était préférable à la dominance.

La coexistence, voilà le mot clef. La bonne nouvelle c'est que la nature est résiliente et que la flore (et la faune) sauvage se réinstalle facilement dès lors qu'on lui laisse de l'espace et du temps.

L'humain de demain a su penser différemment la forêt en privilégiant des modes de cultures à couvert continu, c'est à dire en futaie irrégulière, futaie jardinée, et utiliser la coupe de dernier recours uniquement... en dernier recours.

Mais que voit-on concrètement ?

Des touches de feuillus qui cohabitent avec des conifères et du mélange partout tout le temps qui permet de mieux résister aux affres du temps et des maladies.

Si l'on réalise une prise de vue aérienne en s'élevant plus haut, plus haut encore apparaît une œuvre impressionniste telle un tableau de Van Gogh !

La vie est là partout dans les vallons et les plaines, les montagnes et les collines.

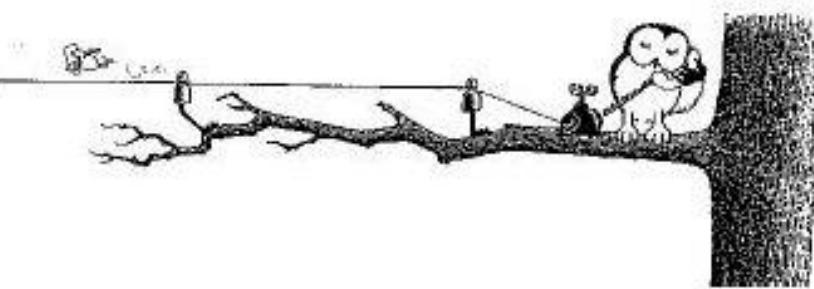
Par ce couvert forestier l'œuvre de captation des eaux refonctionne à nouveau et la vie se propage toujours. Les espaces agricoles sont à nouveau en production et la vie sociale s'en trouve rassérénée.

Vous l'aurez deviné, ces scénarii qui s'achèvent ne sont que des fables manichéennes non exhaustives.

La réalité du futur se situera au moins pour partie entre ces deux scénarii avec la seule idée certaine, c'est que demain sera ce que nous en ferons et qu'à l'avenir, ne pourra être prélevé en termes de bois que ce qui pourra l'être parce que la nécessité de construire à tout va ne rimerait à rien quand la vie ne serait plus.

Jony Bres, propriétaire forestier à Soustelle (30) – avril 2024





Journée de convivialité ATE Besançon : Mais quelle journée mémorable ! Les quelques 80 collègues de l'ATE de Besançon et du site, ont partagé en juin cette sympathique journée organisée aux petits oignons. Croisière en bateau sur le Doubs et canal, commentée, suivie d'un agréable moment de convivialité dans une salle de la CCI de Besançon avec un traiteur qui a ravi les papilles des convives, puis visite magnifique de la Citadelle, le tout avec un soleil présent et chaleureux qui a vraiment contribué à l'entière réussite de cette journée ! Merci l'ONF, pas souvent qu'on le dit, mais il faut reconnaître que ce moment fut des plus agréables, et nous a permis aussi de découvrir les nouvelles têtes des collègues rentrés récemment à l'ONF sur l'Agence.



Timbre Amende au Policier de l'Environnement : Alors, quand un petit locataire de Maison Forestière reçoit une relance de la Secrétaire Générale de son Agence pour régler une amende de 150 euros, suite à une relance de Trésor Public (émanant d'une Communauté de Commune), suite à un impayé, il rit jaune... Surtout que cette amende à l'encontre de l'ONF, quand même stipulé dans l'intitulé, propriétaire de cette MF, est à régler rapidement avant majoration. Et alors même que le petit locataire a toujours demandé que soient effectués ces travaux, demandé, tous les ans, au niveau mise aux normes. Le propriétaire devait juste effectuer cette mise aux normes de l'assainissement depuis...2016 ! Alors il est plus facile de demander des mises à jour de Tabsam, WebCarto, ProdBois onglet Suivi de coupes qui casse les couilles, rapidement, que le cas contraire.... L'Office pourrait mettre en avant le précepte de « *faites ce que je dis, mais pas ce que je fais !* »



Retour au Néolithique: Une équipe d'une UT du Haut Doubs s'est investie pour participer à un challenge scientifique, correspondant à la réalisation d'une pirogue à partir d'un épicéa coupé dans une forêt communale avoisinante. Un WE prolongé de manifestation dans le cadre des Journées Européennes de l'Archéologie a permis à quelques forestiers de participer à des conférences, aux animations proposées. La particularité a été la régates entre 4 pirogues en bois le samedi, avec deux équipes ONF qui ont concouru, dont une émanant de la Direction Générale ! Bois d'1.7 Tonne avant façonnage, un peu à la tronçonneuse mais surtout avec des haches et herminettes, 500-600 kilos après évidemment de l'intérieur de la pirogue, plus de 6 m de long. Flottaison correcte, même si nettement moins stable qu'un canoé moderne ! Une belle aventure, mélange de partage de moments uniques humains et retour à une utilisation de techniques ancestrales.





Anticipation optimale : Il est tout à fait normal qu'un message d'invitation de la Direction arrive un jeudi soir à 17 h pour une réunion de restitution d'une thématique complexe, dans le cadre d'une instance représentative du personnel, le lundi d'après à 14 h, dans un autre département, et même dans une autre DT.. A se demander qui peut encore avoir autant de trous dans un emploi du temps pour pouvoir y caser un RDV aussi important que celui-ci !



Mardi 07 mai 2024
DEF

 AXPRO met fin aux e-OTP dans Teck

Charabia : Il est des jours qui commencent mal et nous font comme un pincement au cœur... Nous souhaitons bon vent aux e-OTP pour leur reconversion professionnelle.



Se tirer une balle dans le pied : depuis 1950 et le remembrement agricole, 70 % du linéaire de haies françaises a disparu, soit près de 1.5 millions de kilomètres. Incroyable quand on sait qu'entre autres bienfaits, les haies réduisent de 84 % le nombre de ravageurs dans les cultures proches et qu'elles stockent du carbone, en moyenne, 100 tonnes/km selon l'Ademe.



Commission Habitat 2024 Franche-Comté : Tout le monde, c'est à dire plutôt les collègues logés en Maison Forestière, mais également des Responsables de Site se sont interrogés sur la tenue effective de cette Commission, laquelle a pour but de gérer les priorités priorisées du maigre budget dédié au bâti appartenant à l'Etat ou à l'ONF, selon le type de bâtiments, faisant pourtant partie du patrimoine et de l'Histoire avec un grand H déjà du temps de l'administration des Eaux et Forêts ! Réunion fin mai 2024...en 2023, c'était en mars. Deux représentants du SNU présents, les Secrétaires Généraux de trois ATE sur 4, le Responsable Immobilier Territorial qui a succédé à Florent Vicard parti vers d'autres cieux, la nouvelle Adjointe au Directeur Territorial. Bonne ambiance quand même au sein de cette commission, malgré des problèmes majeurs, dont les manquements de présence du Responsable, le manque de moyens criant et dénoncé par le SNU tant au niveau entretien qu'investissement, une politique désastreuse de notre établissement au niveau de l'immobilier, quant aux ventes de biens, nous ne nous étendrons pas sur la célérité de ce type d'opération.



BOURRASQUES AU CA DE L'APAS POUR LE SNUPFEN

Vous n'êtes pas sans savoir, ou sinon vous allez le savoir que l'Association Pour l'Action Sociale (APAS) est une association émanant des syndicats, qui l'ont créé en 1986 dans le but que l'ONF confie à l'APAS-ONF différentes missions dont la gestion de plusieurs activités et prestations relevant de l'action sociale, sportive, culturelle ou de loisirs pour les personnels fonctionnaires et de droit public appartenant à l'Etablissement.

Une convention existe et lie l'ONF à l'APAS-ONF, intégrant différents articles fixant les rôles et devoirs de chacune des parties. L'APAS est actuellement composée de 14 administrateurs, qui sont des représentants du personnel, mandatés par leur syndicat pour siéger au Conseil d'Administration. Les sièges au CA sont répartis en fonction des dernières élections pour la représentativité des Organisations Syndicales. Une dotation annuelle (non assise sur la masse salariale comme pour les CSE et le 1%) est donnée par l'ONF, basée sur le nombre de personnels fonctionnaires encore en activité (excluant le nombre de retraités dépendant pourtant de l'APAS en termes de prestations). Le SNUPFEN, fort de 42% de représentativité a donc 5 sièges au CA.

Avec des réunions préparatoires en amont de ce changement de CA en juin 2024, le SNU a souhaité présenter des représentants syndicaux, mais avec des changements car deux administrateurs ont souhaité arrêter. Un petit nouveau a souhaité s'investir au niveau national, étant porté depuis longtemps par les thèmes traités par l'APAS, en s'y intégrant progressivement (non sans difficultés). Fort de 5 postulants, le SNU n'a pas souhaité mandater une représentante, contre l'avis de tous les autres postulants au CA de l'APAS. Discussions intra-SNU... du coup que 4 postulants sur 5, et une perte notable de logique, stratégie, continuité dans le cadre d'une personne fortement impliquée au niveau de l'APAS. Pas assez syndicale...dixit les dirigeants du Bureau National du SNUPFEN. Edifiant ! Pas plus de commentaires.

Résultat, un poste vacant sur 5, une collègue membre du CA mise sur le carreau, des discussions tendues avec le Bureau National du SNUPFEN, un moral ébranlé pour les « nouveaux » mandatés par le SNU pour siéger au CA de l'APAS...

Autre fait, eh bien, une rupture d'adhésion au SNU de la collègue débarquée, laquelle a pourtant un investissement notable, reconnu, unanime au sein de l'APAS ; elle est allée taper à la porte d'autres OS, lesquelles ont aussi de notables difficultés pour avoir des bras pour assumer différents rôles de représentativités tant en instances, que pour des rôles de représentants locaux. Accueillie à bras ouverts par une autre OS, elle continuera sa mission pour le bien commun, les personnels Ouvrants-Droits, la gestion des Maisons Forestières de Vacances, etc. Quel gâchis à tout point de vue pour le SNUPFEN...



SOUFFRANCE AU TRAVAIL

Volet 2 : Surcharge

« Nous serions aujourd'hui, si l'on en croit la rumeur, dans une conjoncture sociale et économique présentant de nombreux points communs avec une situation de guerre. A la différence près qu'il ne s'agit pas d'un conflit armé mais d'une guerre « économique ». C'est au nom de cette juste cause qu'on exige des travailleurs, de ceux qui sont aptes au combat, des performances toujours supérieures en matière de productivité, de disponibilité, de discipline et de don de soi ». (1) Cette pression imposée aux entreprises privées a été depuis longtemps étendue aux services publics. L'ONF ne fait pas exception.

Comme l'indiquait, en 2010, le psychologue du travail Yves Clot (2) : « Au quotidien, l'intensification du travail laissait de plus en plus de traces chez les salariés et dans tous les secteurs. Médecins et infirmières du travail, assistantes sociales et psychologues, contrôleurs et inspecteurs du travail ne s'y trompaient pas : quelque chose s'aggravait, qui rendait de plus en plus anachronique le traitement condescendant traditionnellement réservé à la santé dans les organisations. Il était de moins en moins possible de confiner le problème dans le bureau du DRH. » Prise de conscience il y a eu, suite à des vagues de suicides, chez France Télécom, Renault, l'ONF, la Poste et les instances comme les CHSCT jadis, le CSA et la F3SCT aujourd'hui s'efforcent de traiter le problème mais avec des pouvoirs bien limités.

Moins de monde pour faire le boulot

Dès 2012, dans son audit-socio-organisationnel, Capital Santé pointait du doigt « une évolution de l'ONF perçue comme principalement dictée par les réductions d'effectifs, première source de nombreux dysfonctionnements ». Le sentiment est alors partagé que l'ONF ne peut plus réduire les effectifs davantage. Les collaborateurs sont épuisés par les réorganisations successives.

Cette réduction d'effectif s'accompagne d'une augmentation importante de la charge de travail. Car les missions ne sont pas stabilisées ou réduites. Ceci crée une surcharge de travail chronique pour de nombreux métiers. Les référentiels métiers ne sont pas ajustés, ce qui, compte tenu de la conscience professionnelle forte, met les personnes en difficulté.

Une usure très marquée est relevée au niveau des métiers de terrain, tout comme l'absence de démarche pénibilité. Le tiraillement éthique et des comportements de résistance usent les individus. Près de 60 % du personnel déclare un écart entre la qualité du travail fait et celle désirée.

Ce diagnostic vieux de 12 ans est toujours valable aujourd'hui, d'aucuns seraient tentés de dire qu'il s'est aggravé.

Pas étonnant quand on se penche sur l'évolution des effectifs : en Franche-Comté, 629 fonctionnaires et 222 ouvriers assuraient le service public en 1994, ils ne sont respectivement plus que 354 et 120 en 2019. En 25 ans les effectifs ont diminué de 43.7 % pour les fonctionnaires et 45.9 % pour les ouvriers.

L'impact lourd du réchauffement climatique

Au printemps 2019, des parcelles entières de sapins rougissaient et de nombreux hêtres ne débourraient que partiellement ou restaient désespérément nus. Cette situation inédite d'effondrement de nos peuplements boisés, atteignait les forestiers psychologiquement mais aussi physiquement.



Alors qu'ils étaient déjà très sollicités par des intérimis longs et par un élargissement de leurs tâches, voilà qu'ils devaient gérer une situation d'une ampleur sanitaire sans précédent.

Pour les « gars et filles du front », l'expression « tenir » était plus que jamais d'actualité pour parvenir à faire face à une surcharge considérable de travail, c'est-à-dire à mobiliser toute la journée, ses ressources physiques et morales dans le contexte déprimant, anxiogène d'effondrement des peuplements forestiers. Après les journées sur le terrain à repérer, marteler, inventorier les arbres malades, à gérer les autres tâches quotidiennes, les collègues rentraient chez eux avec le sentiment de ne pas être à jour, donc de ne pas avoir pu ou su terminer leur travail. Perception accentuée lorsqu'ils découvraient leurs mails reçus dans la journée en leur absence. Les différents services de la fameuse organisation matricielle poursuivaient, quant à eux, leur activité normale, comme si de rien n'était, et sollicitaient des généralistes débordés, leur demandant ici des taux de reprise de plantation, là des précisions concernant des parcelles à « soumettre » au RF, des forêts

à aménager, des travaux à réceptionner. Et puis, les élus avaient aussi leurs exigences, leurs besoins, les entreprises voulaient d'urgence une réception à l'UP ou annonçaient un démarrage de coupe. Les journées sont trop courtes, les semaines font au minimum 45 à 50 h travaillées. Sans récupération.

Faute de temps, de moyens et d'effectifs, le forestier a le sentiment de ne pas bien faire son travail. Les conditions d'accomplissement de soi au travail sont compromises. L'épuisement physique et moral est réel. Les collègues travaillent à leur rendement maximum comme des athlètes de la quantité et présentent des pathologies de surcharge. Les surmenages sont nombreux, les syndromes d'épuisement professionnels latents (3).

CONTENIR LA SURCHARGE DE TRAVAIL



DIA et autres réjouissances au programme

Trois ans plus tard, la situation ne s'est pas améliorée. Bien au contraire face à la crise sanitaire il faut mettre en œuvre, dans l'urgence, le Plan de Relance Forestier, à savoir de nombreux projets de plantation dans des zones sinistrées, la DIA sol qui implique la généralisation de l'implantation de cloisonnements d'exploitation à un rythme soutenu, celui de l'état d'assiette annuel, réaliser des inventaires LIDAR, poursuivre le développement des contrats d'appro, des exploitations groupées, et cerise sur le gâteau, assurer des intérimis. La première page du journal n° 134 d'Antidote de décembre 2022 illustre bien cette inflation de tâches, de surenchère managériale.

En 2024, la DIA DFCL et ses tournées de sensibilisation durant 12 semaines vient exposer le personnel à de potentielles situations à risque sans vraie formation et densifier l'été tout en perturbant les congés estivaux. Parallèlement à cela, des applications changent et il faut reprendre du temps pour s'y initier alors que les précédentes commençaient à être bien maîtrisées.

Et, à aucun moment une ou des tâches sont mises en retrait ou abandonnées. On accumule, on superpose considérant que tout est important et doit être réalisé. Le millefeuille devient plus qu'indigeste, il est pathogène.



Entretiens individuels et normes de qualité

Le psychiatre et psychanalyste Christophe Dejours (4) rappelle qu' «*au cours des années 80, parmi les nouvelles formes d'organisation du travail et de direction des entreprises, ont été introduites des méthodes dont il n'était pas possible de prévoir les effets psychologiques dévastateurs ; à savoir l'évaluation individualisée des performances d'une part ; les prescriptions de qualité totale (certifications ISO 9000, 12000, etc..) d'autre part* ». Il poursuit : « *Evaluation individualisée des performances et qualité totale se potentialisent pour provoquer la surcharge de travail. L'encadrement se déleste de la solidarité technique et déclare ouverte l'ère de l'autonomie, c'est-à-dire du regard exclusivement porté sur les résultats en termes de quantités mesurables, objectivement. Il suffit de s'en tenir désormais au contrat d'objectifs. Quant au chemin à parcourir pour atteindre lesdits objectifs, le n+1 ne veut plus rien savoir : autonomie prescrite = silence ! Le résultat patent, c'est l'explosion des pathologies de surcharge.* »

Pathologies de surcharge

Surcharge du fonctionnement psychologique, mental, cognitif

L'état de surcharge mentale entraîne différents tableaux bien précis de décompensation psychique :

Des formes cliniques mineures, comme l'anxiété larvée, la chronicisation du sentiment d'ennui, de lassitude, de repli sur soi ou d'insatisfaction, bref, le stress.

Avec comme corollaire l'augmentation de la consommation de psychotropes légaux ou illégaux.

Des crises psychiques aiguës comme les états de stress post-traumatique. Autrefois exceptionnels (hormis dans les milieux bancaires après les hold-up), ils se multiplient dans les situations d'agression contre des personnes dans l'exercice de leur travail. Le tableau de névrose traumatique est également spécifique aux salariés en situation de harcèlement moral.

- Des états de confusion mentale, des bouffées délirantes.

L'état de persécution, la paranoïa situationnelle peuvent apparaître et flamber dans un contexte professionnel

- Un état d'épuisement professionnel ou burn-out. L'épuisement ou l'usure professionnelle entraînent un syndrome psychologique à trois dimensions : l'épuisement émotionnel (sentiment de fatigue), la dépersonnalisation (insensibilité et réactions impersonnelles vis-à-vis des usagers) et la réduction de l'accomplissement personnel (faible sentiment de compétence et de reconnaissance de l'effort accompli dans le travail),

On peut désormais le généraliser à de nombreuses professions.

Surcharge du fonctionnement organique

Elle entraîne des pathologies physiques précises portant sur des fonctions organiques précises :

- La motricité, avec les troubles musculosquelettiques bien connus des forestiers, première maladie professionnelle, véritable pandémie dans les sociétés industrialisées. Cadence, répétitivité et perte du contenu mental du geste en sont les principaux facteurs.

- La fonction cardio-vasculaire, avec la mort subite au travail. Le *karoshi* est l'issue fatale du surmenage, mort subite par accident vasculaire cérébral ou cardiaque chez un sujet jeune.

* Les fonctions propres à la féminité, avec les troubles gynécologiques de gravité croissante chez les femmes : aménorrhées, hémorragies, cancers du col, des ovaires, du sein, etc... (5).

Des mesures correctives insuffisantes

Pour faire face aux TMS, les marteaux ont été modifiés et sont plus ergonomiques. Les modes de martelage ont également évolué et la part de marquage à la peinture a nettement progressé. Ceci provoquant d'autres problèmes, notamment celui de maladie professionnelle et notamment de troubles respiratoires.

Pour faire face aux risques psycho-sociaux, la direction propose au personnel en souffrance, d'appeler un numéro vert, Prosconsult, de contacter nos assistants sociaux qui ont eux-mêmes une grosse charge de travail, d'aider l'encadrement à repérer le personnel en souffrance.

Bien insuffisant car on reste dans le curatif sans s'attaquer aux racines du mal-être, à savoir l'organisation du travail.

Aborder le travail autrement

Dans son rapport d'activités 2023, Jean-Philippe Cottet, inspecteur Santé et Sécurité au Travail (ISST) de l'ONF rapporte des recommandations qu'il considère importantes pour faire évoluer notre rapport au travail : « *Fin juin 2023, le Conseil Economique social et Environnemental (CESE) a adopté à l'unanimité une résolution sur « le travail en questions ». Parmi les axes stratégiques énoncés, le Conseil incite à repenser les organisations du travail, et recommande entre autres de renouveler les pratiques managériales en développant la responsabilisation, la confiance, l'autonomie et le temps laissé à la relation à autrui qui donnent du sens à l'engagement au travail. Les travaux du CESE convergent également vers la nécessité de dynamiser la démocratie au travail. Le Conseil rappelle l'importance du dialogue social en matière de conditions de travail* ».

Notre ISST relate également les conclusions des Assises du travail qui se sont déroulées entre décembre 2022 et mars 2023. Pour les rapporteurs : « *Il ne pourra y avoir de prévention efficace si on ne commence pas par écouter les travailleurs sur ce qu'ils ressentent, vivent, sur la façon dont ils font leur travail* ».

Le travailleur au centre de l'organisation, donc pris en considération ?

Waouuuhhh ! Une véritable révolution !



Références :

- (1) et (4) « *Souffrance en France* » Christophe Dejours – Editions du Seuil – 1998
- (2) « *Le travail à cœur* » Yves Clot – La Découverte – 2010
- (3) « *Dans le rouge* » Article d'Antidote n° 121 - Septembre 2019
- (5) « *Ils ne mouraient pas tous mais tous étaient frappés* » Marie Pezé – Flammarion – 2010

LE SECRET - Chapitre 8

Toute ressemblance avec des personnages ayant existé, existant ou en devenir serait on ne peut plus fortuite

Mai 2131, Ubac de Malicorne

La flèche de Zack avait filé droit vers sa cible, silencieuse, efficace : le marcassin fut transpercé dans la seconde, mais ce furent les cris de ses frères et sœurs, stridents, qui alertèrent la mère. Une nouvelle bourrasque accompagna son effroyable hurlement, et un nuage noir massif plongea la tourbière dans une obscurité profonde et insondable. Zack et Michelle restèrent immobiles : ils entendirent la fuite éperdue de la mêlée dans les cris et les grognements mais sans plus rien voir. Le vent repris de plus belle et Michelle frissonna.



« Bon, tu l'as eu mais ça va être plus compliqué là », dit-elle.

Zack ne répondit pas, toujours immobile. Michelle attendit et reposa sa main sur Saxo : elle fut tout étonnée de le trouver tendu, tremblant, le flan tressaillant sous sa paume. Elle se permit de lui chuchoter : « Qu'est-ce qu'il y a mon chien ? » mais elle sentit elle-même comme un grondement sourd, silencieux, une vibration grave et profonde remonter de la terre, traverser ses pieds, ses jambes, son ventre...

« Zack...

- *Je sais. Ça craint.* »

Ils restèrent encore silencieux, alors que les rafales repoussaient les nuages et permirent brièvement un éclat de lune.

« Ecoute, on va récupérer mon marcassin, et on va attendre P'pa à la mine d'accord ? On essaie de faire très vite. »

Zack se dirigea sur la tourbière, et Michelle le suivit, un Saxo tremblant à son pied. Zack semblait confiant, le pied sûr. Le marcassin gisait près de la gouille luisante. Étonnamment, il ne saignait pas : la flèche était restée dans son flanc, et ses petits yeux étaient encore grands ouverts. Alors que Zack arrachait la flèche d'un geste sec, Michelle ferma les petites paupières velues en une prière silencieuse. Saxo gémit. Le sang coula.

Zack prit la carcasse sur son épaule et la mena jusqu'au sous-bois, dans la hêtraie, puis s'engagea dans une coulée, déterminé. Le vent continuait de souffler et les nuages s'amoncelaient régulièrement, ralentissant leur progression.

Ils descendirent progressivement, s'arrêtant de temps en temps quand l'obscurité se faisait trop intense : il leur était difficile d'adapter leur vue tant la lumière de la lune était forte et l'obscurité intense quand les lourds nuages s'amoncelaient. Il fallait un temps d'adaptation, mais le vent ne leur laissait pas vraiment de répit ni de choix.

Michelle sentait la terre se détendre et la pluie arriver. Il fallait se mettre rapidement à l'abri : la foudre n'allait pas tarder à tomber. Ils parvinrent enfin à rejoindre le vieux sentier de ronde qui menait à la mine. Un éclair déchira le ciel, mais il était encore loin. Les brins d'ormes, d'érables et de frênes dansaient, penchaient, et venaient agripper leurs cheveux et caresser leurs dos. Enfin le tonnerre se mit à gronder furieusement. Michelle se retourna et appela Saxo : le chien n'était plus là.

« Zack, Saxo est parti !

- *Tant pis, t'occupe, il faut faire vite. »*

Ils continuèrent à descendre sur le vieux sentier de ronde étroit mais familier, bien marqué, qui suivait la courbe de niveau en quelques sinuosités qui contournaient les roches. Il était facile de suivre les marches formées par les passages des bêtes comme des hommes durant des siècles. L'obscurité s'installa fermement et les premières gouttes se mirent à tomber.

« Reste bien près de moi, nous y sommes presque ! »

Michelle, le pied sûr, habituée à tant de nuits dehors sur ce sentier, ne lâchait pas la proximité de son cousin, mais elle s'inquiétait fortement pour son chien. C'était un chien formidable, mais qui perdait tout bon sens dans l'orage. Il avait dû rentrer directement à la maison... au risque de se retrouver dans la tourmente.

L'eau commençait déjà à filer le long du sentier. Ils étaient déjà trempés quand ils arrivèrent enfin à l'entrée de la mine. C'était une cavité étroite, creusée dans la roche, proche d'une goutte qui coulait en cascade un peu plus loin et dont la chute sur les roches résonnait contre les parois anguleuses. La mine ancienne continuait en un tunnel profond qui s'étrécissait, mais ils ne s'aventurèrent pas dans les profondeurs. Zack reposa enfin son fardeau, son arc, sa besace, avant de se retourner vers sa cousine.

« Ça va ?

- *Oui, t'inquiète. Mais oncle Pierre n'est pas là !*

- *Il a dû s'abriter ailleurs, il était peut-être trop loin. Nous allons rester ici, il nous rejoindra plus tard. »*



Il était temps car le vent se déchaîna, les éclairs se succédèrent dans un tonnerre assourdissant. Ils purent apercevoir quelques rhinolophes regagner la mine en un vol précipité mais gracieux, avant qu'un déluge violent et continu ne s'abatte brutalement sur le versant de la montagne. Les gouttes étaient énormes au point que la sortie de la mine ne ressemblait plus qu'à un rideau de pluie parsemée de la lumière des éclairs.

Ils s'asseyèrent contre la paroi la plus lisse, et Zack prit Michelle dans ses bras. Ils se serrèrent l'un contre l'autre comme lorsqu'ils étaient petits et qu'ils se cachaient sous le lit de Grand M'ma. L'odeur de la bête et du sang était forte, intense, et se mêlait à l'odeur de la terre et de la forêt sous la pluie.

Quelques gouttes rebondissaient parfois à l'entrée de la mine, sur les parois froides qui luisaient sous l'éclair, mais ils étaient à l'abri. Quelques rhinolophes venus des entrailles du tunnel voletèrent jusqu'à l'entrée avant de rebrousser chemin. Le sol dur, froid et caillouteux était assez inconfortable. Michelle enleva ses chausses détrempées et recroquevilla ses petits pieds nus sous sa jupe avant de se blottir contre son cousin.

L'orage finit par s'éloigner doucement, et la pluie continua, mais plus douce. Le cours d'eau faisait un boucan effroyable qui se répercutait sur les murs anguleux du tunnel.

« Tu crois qu'il y en a encore pour longtemps ? »

- Non, ça s'éloigne, on pourra repartir bientôt. Par contre, on n'y verra rien, il vaudrait peut-être mieux attendre P'pa, surtout qu'il va nous chercher, et si on n'est pas là il va me tuer. »

Ils restèrent un moment silencieux.

« Il était avec Vincent... » murmura Michelle.

« Ne t'inquiète pas. » Zack la serra plus fermement contre lui. Ils restèrent à nouveau silencieux un moment, écoutant l'eau de la pluie et du ruisseau. Zack finit par se lancer :

« Pourquoi tu as piqué le dossier de M'ma en fait ? »

Michelle soupira. Elle sentait battre le cœur de son cousin, son odeur forte, mouillée. Avait-elle envie d'aborder ce sujet, là maintenant ? Pas trop. Mais il attendait.

« Je ne sais pas vraiment. Ça m'a pris comme ça, d'un coup. J'ai besoin de savoir Zack, de comprendre. Ils ne nous disent pas tout, c'est pas clair. Et mon cauchemar... »

Elle se tut. Mais Zack attendait toujours, silencieux, la respiration calme et profonde. Elle se remémora les mots de cet arrière-grand-père qui s'appelait Léon, et pensa à lui. Comme en écho Zack reprit :

« Tu te rends compte qu'avant les enfants restaient assis toute la journée dans des écoles, enfermés ? J'y pensais l'autre jour. On les obligeait à rester assis pendant des heures, sans bouger. Ils grandissaient en apprenant à rester assis à travailler sur des livres et des écrans, même tout petits. Le monde d'avant était complètement fou quand même. Et ils passaient des heures encore assis à regarder des écrans après l'école. Du coup après ils étaient malades, et on leur prescrivait du sport pour qu'ils aillent mieux. C'est dingue quand même. »

Michelle réfléchit. Oui, le monde d'avant était fou. En tout cas les hommes, les humains. Ils avaient rendu la terre malade aussi, exterminé des tas d'espèces. Mais ils n'étaient pas tous fous quand même. Il y en avait qui étaient heureusement encore reliés à la terre.



« Il y avait les forestiers quand même Zack, et les maraîchers, les jardiniers... Il y avait quand même des enfants qui passaient du temps dehors, qui connaissaient les arbres, les plantes, les animaux, la terre. Il y avait même des écoles où ils emmenaient les enfants apprendre dehors. D'ailleurs ce Léon, il passait beaucoup de temps avec son papa dans la forêt quand il était petit. Il entendait les cris de la terre. Ils n'étaient pas tous handicapés... C'est pour ça qu'il a écrit tout ça d'ailleurs. Il voulait transmettre ce que lui avait appris son papa, et il voulait que les enfants ne grandissent pas dans les dômes. En fait il a raconté l'histoire des forestiers dans son gros dossier. Mais je n'ai pas pu tout lire bien sûr... »



Michelle se sentait engourdie, et quitta la chaleur des bras de Zack. Elle se releva, s'étira. Une brise fraîche et chargée d'humidité la fit frissonner. Elle s'avança vers l'entrée, écoutant les dernières gouttes de pluie et le vent à travers le fracas du ruisseau qui s'écoulait sur la pierre. Il lui sembla, soudain, distinguer le pas tranquille d'un cheval qui grimpait le sentier. Elle sourit :

« Voilà Kerouac et ton père : ils arrivent ! »

COTISATIONS 2024

GRADE	Cotisation annuelle
❖ Adjoint Administratif	132 €
❖ Chef de District Forestier	
❖ Adjoint Administratif 2 ^{ème} Classe	144 €
❖ Adjoint Administratif 1 ^{ère} Classe	156 €
❖ Technicien Forestier	168 €
❖ Secrétaire Administratif Classe Normale	180 €
❖ Technicien Principal Forestier	
❖ Secrétaire Administratif de Classe Supérieure	192 €
❖ Secrétaire Administratif de Classe Exceptionnelle	204 €
❖ Chef Technicien Forestier	228 €
❖ Attaché Administratif	264 €
❖ CATE	
❖ IAE	276 €
❖ Attaché Administratif Principal	300 €
❖ IDAE	
❖ IGREF	348 €
❖ IGREFC	
❖ IGGREF	420 €
❖ Cont. Droit public – Type 1	
❖ Salarié (Ouvrier – Adm. C droit privé)	132 €
❖ Salarié (TAM – SA et AP droit privé)	168 €
❖ Cont. Droit public – Type 2 et 3	180 €
❖ Cont. Droit public – Type 4 et +	
❖ Salarié Cadre droit privé	276 €



- le montant de la cotisation due par un stagiaire (lors d'une première prise de poste à l'ONF), est équivalente à **50 % du montant** de la cotisation de son grade
- la cotisation des adhérents à temps partiel est égale à la cotisation du grade x % du temps travaillé
- les adhérents retraités payent **50 % de la cotisation** de leur dernier grade
- les cotisations syndicales sont déductibles des impôts sur le revenu à hauteur de **66 % du montant total**

BULLETIN D'ADHESION SNUPFEN

NOM.....Prénom.....

Date de naissance Grade

Adresse.....

Tél : fax : mail :

Le Signature

Bulletin à envoyer à : Rémy BESSOT - 14 rue Jean de la Fontaine - 39300 CHAMPAGNOLE -

☎ : 06.83.13.29.02

Contactez-le pour obtenir un imprimé de prélèvement automatique

ATTENTION : l'adhésion n'est effective qu'après le versement de la cotisation ou signature de l'autorisation de PAC (prélèvement automatique de cotisation) auprès du trésorier régional (n'oubliez pas de joindre alors un RIB ou un RIP)

Ils n'étaient que quelques-uns, ils furent foule soudain, ceci est de tous les temps.

Paul Eluard

LA FORÊT

Forêt silencieuse, aimable solitude,
Que j'aime à parcourir votre ombrage ignoré !
Dans vos sombres détours, en rêvant égaré,
J'éprouve un sentiment libre d'inquiétude !
Prestiges de mon cœur ! je crois voir s'exhaler
Des arbres, des gazons une douce tristesse :
Cette onde que j'entends murmure avec mollesse,
Et dans le fond des bois semble encore m'appeler.
Oh, que ne puis-je, heureux, passer ma vie entière
Ici, loin des humains !... Au bruit de ces ruisseaux,
Sur un tapis de fleurs, sur l'herbe printanière,
Qu'ignoré je sommeille à l'ombre des ormeaux !
Tout parle, tout me plaît sous ces voutes tranquilles ;
Ces genêts, ornements d'un sauvage réduit,
Ce chèvrefeuille atteint d'un vent léger qui fuit,
Balancent tour à tour leurs guirlandes mobiles.
Forêts, dans vos abris gardez mes vœux offerts !
A quel amant jamais serez-vous aussi chères ?
D'autres vous rediront des amours étrangères ;
Moi de vos charmes seuls j'entretiens les déserts.



François-René de Chateaubriand

Tableaux de la nature (1784-1790)

